

## Restauration d'oeuvres d'art du Musée du Temps - Demande de subvention à l'Etat

**M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur :** Dans la perspective de l'ouverture de la première tranche du Musée du Temps qui interviendra dans quelques mois, la conservation dudit Musée a mis en oeuvre depuis 1998 un plan de restauration des collections qui ont été sélectionnées pour être présentées dans les salles ouvertes au public.

Confiées à des restaurateurs respectivement installés à Paris, Sèvres, Lyon, Vesoul, Mamirolle, Luxembourg, les interventions à réaliser en 2001 portent sur un montant total de 701 936,48 F TTC (107 009,53 €) et concernent plus de 50 objets, allant du Cerf des Granvelle à un établi d'horloger en passant par les deux anciennes fresques LIP et de nombreuses pièces horlogères.

Ce programme prend en compte :

- les dernières collections à présenter en première tranche,
- les interventions des restaurateurs pour l'installation et la mise en marche éventuelle des collections à la veille de l'ouverture,
- un premier lot de collections pour la deuxième tranche. Ont été choisis des objets fragiles stockés au Palais Granvelle et devant être transférés lors du démarrage de la deuxième tranche de travaux.

Ce programme de restauration est susceptible d'être aidé par l'Etat (Ministère de la Culture et de la Communication) à hauteur de 351 000 F (53 509,61 €).

Le Conseil Municipal est invité à solliciter cette subvention qui sera encaissée par décision modificative au budget de l'exercice courant en recettes sur l'imputation 90.322.1321. 509.52000 et réaffectée en dépenses sur l'imputation 90.322.2161.509.52000, dès réception de l'arrêté attributif.

La dépense résiduelle à la charge de la Ville soit 350 936,48 F (53 499,92 €) sera imputée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice courant.

**«M. Alexandre CHIRIER :** Monsieur le Maire un petit peu de temps pour un autre cavalier. J'ai lu dans le journal aujourd'hui que le Territoire de Belfort a créé une Maison du Temps pour l'adaptation des temps de la ville, horaires des services transports, etc. Belfort a été retenue par la DATAR. Je vous parle de Belfort, j'en suis désolé, vous pensiez peut-être y échapper ce soir. Mais je trouve dommage que Besançon qui va avoir son Musée du Temps, du moins on l'espère, qui a une politique de communication autour de l'industrie microtechnique horlogère issue du temps ne se soit pas positionnée là-dessus. Je voudrais savoir si c'est encore possible d'être sélectionnée par la DATAR là-dessus pour essayer d'avoir une politique un peu cohérente et je crois que ce serait un atout fort que de pouvoir se positionner sur ces choses-là. On va voir qu'à Belfort vont se développer des réflexions sur le temps des femmes, le temps des entreprises, le temps des fêtes, le temps des quartiers...

**M. LE MAIRE :** Le temps des copains aussi...

**M. Alexandre CHIRIER :** On le souhaite mais est-ce qu'il est encore temps et est-ce que la Ville ne pourrait pas être candidate dans cette perspective ? La DATAR a désigné quatre collectivités, peut-être une cinquième serait possible.

**M. LE MAIRE :** Je ne connaissais pas cette initiative de la DATAR mais on peut regarder. Nous avons posé par exemple notre candidature pour une Villa Médicis mais on n'a pas été retenu. Pourquoi pas là ?

**M. Alexandre CHIRIER :** J'avais déjà lu quelque chose au début de l'année, vous étiez un peu occupé il est vrai au mois de février - mars, donc c'est peut-être passé comme ça. Mais il n'est peut-être pas trop tard.

**M. LE MAIRE :** On va regarder. Je ne sais pas en quoi consiste la Maison du Temps dans le Territoire de Belfort mais nous avons des rapports excellents avec le Député-Maire de Belfort que je vois chaque semaine, c'est un ami personnel.

**M. Alexandre CHIRIER :** Vous allez peut-être signer son comité de soutien ou son appel à candidature ?

**M. LE MAIRE :** Nous verrons en temps voulu.

**M. Eric ALAUZET :** Il me semblait bien avoir lu dans une lettre interne, la Lettre des Cadres , que les cadres s'étaient approprié cette réflexion sur les temps sociaux et il me semble justement parce que M. CHIRIER l'a dit, et que la Ville de Besançon est positionnée fortement sur cette question du temps, qu'on devrait aussi peut-être réfléchir à l'intégration dans le projet de Musée du Temps à un secteur sur l'évolution des temps sociaux.

**M. LE MAIRE :** C'est prévu.

**M. Eric ALAUZET :** S'il est prévu, c'est parfait.

**M. LE MAIRE :** Je crois oui parce qu'il y a même, vous avez pu le voir, par exemple deux anciennes fresques de chez LIP qui sont prévues. Je crois, d'après ce que m'avait dit la conservatrice, Mme MAUERHAN que c'est justement le temps sous tous ces aspects-là et celui que tu décris là est, me semble-t-il, prévu, peut-être pas dans la première mais au moins dans la deuxième tranche».

Après en avoir délibéré et sur avis favorables des Commissions Culture et Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la proposition du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 10 juillet 2001.*